

établissements des fabricants et sur la façon dont ceux-ci se conforment aux normes relatives à leurs produits.

Usage non médical des drogues. La Direction de l'usage non médical des drogues administre trois programmes concernant l'alcool, le tabac et la drogue, centrés principalement sur la prévention. En outre, elle appuie des programmes de traitement et de réadaptation et participe à des programmes d'information, à des projets communautaires et à des recherches. Les programmes d'information comprennent des campagnes par le truchement des médias, la production de documents d'information et de programmes d'éducation pour sensibiliser davantage le public et accroître sa compréhension et son intérêt à l'égard des problèmes et des solutions concernant l'alcool, le tabac et la drogue, ainsi que pour améliorer les connaissances, les attitudes et les compétences qui permettront de prendre de meilleures décisions en ce qui concerne l'abus de ces substances. Des projets communautaires sont financés par le Fonds de développement — Alcool, Tabac, Drogue. Le financement des projets peut durer jusqu'à trois ans, et l'objet est de démontrer de nouvelles façons de prévenir ou de traiter les problèmes ou de susciter des changements dans les politiques et les programmes existants. Des recherches intramuros et extramuros permettent d'élaborer une base de connaissances sur l'importance et la nature de l'abus de l'alcool, du tabac et de la drogue et sur les problèmes d'hygiène publique et les problèmes socio-économiques qui y sont associés.

Hygiène du milieu. La Direction de l'hygiène du milieu étudie les effets nuisibles pour la santé produits par l'environnement chimique et physique, et s'assure que les appareils médicaux offrent sécurité et efficacité et ne sont pas l'objet de fraude. Elle s'occupe aussi d'évaluer les dangers pour la santé qui peuvent exister au travail et au foyer, dans les produits ménagers, dans l'air et dans l'eau. Elle effectue des recherches sur les risques de radiation et surveille l'exposition aux dangers de l'environnement et du milieu professionnel. Elle s'occupe de l'application de la Loi sur les dispositifs émettant des radiations et de la partie de la Loi sur les aliments et drogues portant sur les appareils médicaux et les produits pharmaceutiques radioactifs, et elle administre en outre, de concert avec le ministère de la Consommation et des Corporations, la Loi sur les produits dangereux. Aux termes de la Loi sur les contaminants de l'environnement, elle recueille des données et analyse des substances qui peuvent constituer un danger pour la santé de l'homme ou pour l'environnement et, au besoin, recommande que soit limitée ou prohibée l'utilisation de certaines substances.

Lutte contre la maladie. Le Laboratoire de lutte contre la maladie s'occupe de l'élaboration et de l'application de méthodes diagnostiques perfectionnées et d'autres mesures destinées à combattre les agents de transmission des maladies. Les autres activités comprennent la mise au point de nouvelles méthodes pour dépister et prévenir les maladies, et la production et distribution de réactifs diagnostiques normalisés aux organismes sanitaires fédéraux, provinciaux et autres. Il existe un service national de référence pour l'identification des bactéries, virus et parasites provoquant des maladies et pour la mise sur pied d'un programme de collaboration fédérale-provinciale pour la vérification de la qualité dans les laboratoires et l'évaluation de la compétence. La Direction exerce également une surveillance constante des anomalies congénitales, des empoisonnements et des effets nocifs des médicaments. La recherche épidémiologique porte sur les maladies transmissibles comme sur les maladies non transmissibles.

Santé et sport amateur

5.4.3

La Direction générale de la santé et du sport amateur comprend quatre directions. Les deux directions de programmes sont Santé et Loisirs Canada, qui traite des loisirs et du conditionnement physique, et Sport Canada, qui encourage la recherche de l'excellence dans le sport amateur.

Les deux directions de soutien, Opérations et Administration des programmes et Planification, Recherche et Évaluation, fournissent tous les services de soutien nécessaires à la réalisation des programmes. La Direction générale atteint son double objectif de conditionnement physique et participation aux loisirs et d'excellence dans le